

# La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1<sup>re</sup> page: 5 fr. la ligne; 2<sup>e</sup> page: 3 fr. la ligne  
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : Unan  
10 fr.; France et Etranger : 12frs

## Une idée dans le tas pour redresser notre franc

Utilisons un chèque pratique

Le chèque pratique ! qu'est-ce que c'est que ça ?

Le chèque pratique ! mais n'anticipons pas, ne mettons pas la charrue avant les bœufs, nous le ferons connaître au cours de cet article et serons très heureux si nous avons pu convaincre ceux qui tiennent les rênes du pouvoir, les destinataires de notre chère patrie et particulièrement le président du Conseil et le ministre des finances.

La situation financière de notre pays inquiète à juste titre la majorité des habitants qui se demandent avec angoisse où nous allons piquer tête si le gouvernement n'agit pas.

Le gouvernement n'agit pas ? C'est lui faire injure que de penser que la situation financière et le relèvement de notre franc le laissent indifférents, c'est l'objet de toutes ses préoccupations et la preuve en était dans le discours prononcé dernièrement à la Chambre des députés par M. Herriot, discours qui eût un si immense retentissement dans tous les cœurs français, puis joignant le geste à la parole le président du conseil se mit aussitôt en relations avec le gouverneur de la Banque de France, le ministre des finances et quelques personnalités financières qualifiées en vue d'étudier les moyens et les mesures à prendre pour relever notre franc qui subit une crise de confiance injustifiée, non pas à l'étranger, mais chez nous même de la part de certains timorés, défaits-tistes tout aussi dangereux que l'étaient ceux du temps de guerre, ce qui est vraiment criminel.

Crise de confiance injustifiée, disons-nous, avec raison, puisque nos exportations en 1924 ont dépassé nos importations de UN MILLIARD TROIS CENTS MILLIONS, ce qui ne s'était jamais produit depuis la fin de la guerre.

Si l'on ajoute à cette somme formidable les millions et millions que les étrangers viennent dépenser chez nous par suite d'un change avantageux, on est surpris, étonné, que notre franc se traîne péniblement autour de 26 à 30 centimes alors qu'il devrait être très au-dessus de 0,65.

Comment relever la situation ?

Les uns ont préconisé l'emploi du chèque bancaire ou postal qui peu à peu commence à entrer dans les habitudes du pays mais pas encore autant qu'il le faudrait parce que d'un usage peu souple qui demande un apprentissage de longue haleine tant qu'on n'aura pas trouvé le chèque idéal, pratique, qui serait alors vite dans les mains de tous car il nous débarrasserait, de ces billets sales, malpropres, usés, déchirés, véritables véhicules à microbes plus ou moins dangereux.

Ce chèque idéal, tel que nous l'entendons et le comprenons, aurait vite fait de gagner les masses et de jouir de la faveur publique.

Il viendra et nous l'aurons un jour.

De toutes façons nous abandonnons par avance les droits d'invention qui pourraient nous revenir, nous n'avons qu'un but, servir utilement notre pays trop heureux si nos recherches pouvaient l'aider à sortir de la situation véritablement pénible où il se débat par suite de la carence de notre ennemie vaincue, mais puissamment aidée par nos anciens alliés.

Nous ne sommes pas les seuls qui cherchions le remède à nos maux, un parlementaire, M. Jacques Duboin, député, qui s'occupait de banque dans le pays du chèque par excellence, avant d'entrer à la Chambre vient de faire paraître un petit livre qu'il a intitulé *les réflexions d'un français moyen sur la crise du franc*, ce livre s'inspire des *« Harmonies économiques »* de Jacques Bastiat, le vulgarisateur éminent des questions sociales et économiques.

M. Jacques Duboin étant député de la Haute Savoie, dont sa famille est originaire, a supposé une conversation entre français moyens dans un café de son merveilleux patelin. Ceux-ci agitent les grosses questions financières qui sont le sujet des préoccupations de tous, surtout en ce département frontière qui touche la Suisse où notre franc vaut tout juste, hélas ! 25 centimes. voici comment il explique la baisse de notre franc :

« Prenez un tonneau contenant 20 litres de vin pur. Ces 20 litres de vin pur représentent nos 6 milliards de billets, échangeables contre de l'or, autrement dit, notre circulation en 1914. Dans ce tonneau, vous versez d'abord 10 litres d'eau, puis une seconde fois 10 nouveaux litres d'eau, puis 15 litres d'eau encore. Votre tonneau contient toujours du vin, mais ce n'est plus le même vin. Vous pouvez le faire boire aux membres de votre famille qui seront bien forcés de l'avaler, puisque vous ne leur en donnerez pas d'autre; mais si vous voulez vendre votre liquide aux étrangers, vous supposez bien qu'ils ne le payeront pas au même prix que le vin pur.

« Les Etats belligérants n'ont pas procédé autrement. Ils ont additionné leur vin. A leur circulation de billets garantis par de l'or, ils ont ajouté des billets, puis des billets, et encore des billets. Il a fallu décréter que ces billets seraient acceptés comme les anciens. Mais les nouveaux billets — en apparence identiques aux autres — ont forcément gâté les premiers et le tout est devenu la circulation forcée dont nous jouissons aujourd'hui.

Actuellement, peu de pays ont conservé leur belle monnaie d'avant guerre. Les Etats Unis ont gardé leur vin pur, car le dollar ou l'or, c'est la même chose »

L'explication ne souffre pas de réplique, nous avons mis trop d'eau dans notre vin, c'est à dire que nous avons trop fait marcher la presse à billets, aujourd'hui il s'agit de les faire rentrer dans les coffres de la Banque de France pour en ramener le nombre, sinon au chiffre d'avant-guerre, tout au moins à ce que l'encaisse métallique de la Banque de France permet d'en laisser en circulation.

La est le problème à résoudre, là serait le salut.

Comment ?

Par l'emploi du chèque pratique qui n'aurait rien de commun avec le chèque actuellement en usage dans les banques qui demande des formalités avec lesquelles le public n'est pas encore familiarisé.

M. Jacques Duboin voit la fin de nos maux dans une réforme monétaire avec perte de 80,00, ce qui serait excessif. L'heureux possesseur de cent mille francs n'en posséderait donc plus que vingt mille !

La proposition est inacceptable, quand nous possédons des colonies, dont nous ne tirons aucun parti, qui peuvent nous libérer de la majeure partie de nos dettes au cas où nos alliés de la grande guerre en exigeraient le remboursement.

Il faut arriver à persuader les Etats-Unis, qui nous doivent leur libération et un nombre fantastique de millions que nous n'avons jamais voulu récupérer, il faut faire entendre raison à l'Angleterre, qu'en cette affreuse guerre, c'est moins nous qu'elle, que l'Allemagne visait et si par impossible nous n'arrivions pas à les convaincre nous chercherions les moyens d'arriver à des arrangements qui, ne nous écrasant pas, permettraient assez vite le relèvement de notre franc, par l'emploi du chèque pratique.

Celui-ci porterait évidemment atteinte au privilège d'émission de la Banque de France puisqu'il réduirait la circulation des billets, mais ceci n'a pas grande importance, c'est une simple question d'entente avec notre grande banque d'Etat.

Nous finissons par où nous aurions dû commencer, le chèque pratique consisterait à remplacer le billet de banque par de tous petits carnets de chèques imper-

sonnels de 5, 10, 20, 50 et 100 francs. Il y aurait des carnets de 50, 100, 200, 500 et 1000 francs composés d'au moins dix chèques équivalents au montant du carnet que l'on détacherait comme on détache les feuillets d'un carnet à souche.

Ces carnets seraient délivrés contre argent comptant par les trésoriers payeurs généraux, les receveurs des finances, les bureaux de postes, et les grandes banques formant partie du consortium, chacune étant responsable du montant des chèques délivrés à ses guichets.

Les administrations publiques négligeraient les mandats des fournisseurs et les traitements des fonctionnaires qu'avec des carnets de chèques de sorte que la circulation des billets de banque serait assez vite réduite et la situation du franc redressée.

C'est un billet nouveau, dira-t-on, qui en remplace un autre.

Point du tout, puisque les banques formant le consortium des grands établissements financiers pourraient émettre les carnets de chèques au même titre que le trésor public.

Evidemment la circulation des billets de banque ne disparaîtrait pas complètement comme aux Etats-Unis, mais elle serait assez réduite pour permettre au franc de reprendre sa place à la côte des changes comme il l'était avant, pendant et même après la guerre.

Tant de docteurs se sont penchés au chevet de notre pauvre malade, ils ont diagnostiqué le mal et prescrit des remèdes dont on n'a tenu aucun compte, sans doute parce qu'on estimait qu'ils ne devaient apporter aucun soulagement.

Nous serions désolés si le notre ne valait pas mieux, mais nous voudrions qu'il ne soit pas rejeté de plano et nous serions heureux de voir une grande banque lancer le carnet de chèques tel que nous l'entendons et voudrions qu'il fut.

(1) Cet article n'a pu trouver place dans notre dernier numéro, nous le publions quand même.

### BULLETIN

#### La Commission des réformes tunisiennes survivra-t-elle à M. Herriot ?

Nous l'ignorons, mais il serait à désirer qu'elle surecût à la chute de son auteur et que le programme qu'elle s'était tracé fut poursuivi jusqu'au bout.

Ensuite, le ministre des affaires étrangères prendrait-telle décision qu'il jugerait la meilleure, ferait sienne les propositions de la Commission ou les adapterait à son point de vue.

M. Briand ne devrait pas perdre de vue que l'abandon pur et simple des réformes que la majorité des habitants attend causerait une grosse déception dans le pays et augmenterait le malaise dont nous souffrons depuis très longtemps pour le plus grand dommage des intérêts de la collectivité.

Il est entendu et reconnu que la composition actuelle du Grand Conseil ne donne satisfaction à personne, sauf aux bénéficiaires ce qui est insuffisant pour perpétuer l'état de chose.

Portons donc vivement la hache dans cette assemblée, ce sera bénéficiaires déjà un commencement de satisfaction donnée à l'opinion publique qui permettrait d'attendre plus aisément les autres réformes promises.

Nous vivons des temps si troublés, dans une telle atmosphère d'inquiétude, que les réformes passent au dernier rang de nos préoccupations.

La chute du ministère Herriot, sur lequel nous formions de si grands espoirs, a malheureusement dessillé bien des yeux, qui n'ont plus de larmes pour pleurer sur leurs illusions perdues.

Et cela nous attriste d'autant plus que ce sont les conseils perfides dont il n'a pas su se soustraire, qui l'ont acculé aux pires expédients au bout desquels était le fossé où il a culbuté.

Infortuné Herriot.



### Après la chute du ministère Herriot

La chute du ministère Herriot aura dessillé bien des yeux de républicains qui avaient en lui la plus entière et absolue confiance.

On ne parvient même pas à s'expliquer comment cet administrateur qui a fait ses preuves dans la gestion des intérêts d'une grande ville comme Lyon, a pu gouverner la France pendant dix longs mois dans un pareil gachis financier qui nous conduisait tout droit à la faillite, à la banqueroute, si le sénat n'avait heureusement interrompu le cours de sa carrière si mal commencée.

Depuis des mois, en effet, le trésor public était mis au pillage pour tenir les promesses du Cartel et l'on obligeait même la Banque de France, sous menace de sanctions contre ses dirigeants, l'incident Robineau est significatif à fouir nir les millions dont on avait besoin pour saisir la meute déchainée des appétits au risque de compromettre à tout jamais le bon renom et le crédit de notre grand établissement financier.

Alors que le "plafond" était atteint, c'est à dire la limite extrême d'émission on le forçait à faire marcher la machine aux billets, autant dire aux assignats.

C'était en vérité du bon et joli travail dont le premier responsable était le ministre des finances, car s'il avait dès le premier jour, opposé un refus formel, sous menace de démission, la situation ne serait sans doute pas aussi lamentable et l'on n'aurait probablement pas distribué ces milliards dont on n'avait pas le premier sou en caisse puisqu'on dut forcer les coffres-forts de la Banque de France pour se les procurer.

Ce sont des fautes qui se paient tôt ou tard et Herriot pour avoir voulu assumer une tâche au-dessus de ses forces pourrait peut-être bien en être la première victime car les lyonnais lui pardonneront difficilement d'avoir conduit la France à deux doigts de la catastrophe.

Dans quel pétrin nous aurait-il conduit si le sénat ne lui avait barré la route ?

Et le Sénat ne l'a fait sans doute que parce que Paris après l'Eure et Loir et l'Aisne a voté contre le candidat du cartel qui était cependant autrement sympathique que le Millerand de Duez et de St Mandé.

### Echos et Nouvelles

#### Encore un anniversaire douloureux

C'était lundi 20 le deuxième anniversaire de la mort de notre cher ami, M. François Gallini, sénateur de la Corse, dont Sousse conserve le pieux souvenir car tout rappelle sa présence dans cette ville dont il était si fier et qu'il aurait voulu plus belle et plus belle encore.

Nous aurions voulu apporter des fleurs sur sa tombe en ce jour anniversaire infiniment triste pour tous ceux qui l'ont connu et aimé, des circonstances indépendantes de notre volonté ne nous l'ont pas permis.

Nous regrettons vivement ce fâcheux contre temps et en sommes profondément affligés.

#### Les élections municipales de Constantine

La lutte semble être assez vive mais nous n'avons aucune crainte sur le résultat final.

C'est la liste du maire, notre ami M. Emile Morinaud, qui sortira triomphante des urnes le 3 mai prochain, pour le plus grand bien de la cité devenue sous sa baguette magique l'une des plus intéressantes de l'Algérie.

Depuis 24 ans qu'il administre le nid d'aigle, où l'on n'accédait que par le pont d'El Kantara, a changé de face,

Constantine possède aujourd'hui un second pont et deux passerelles dont l'une donne véritablement le vertige; mais quel coup d'œil dans le gouffre sans fond du Rhumel qui coule au milieu des rochers à travers lesquels il a creusé son lit !

Enumérer tout ce qui a été fait de beau, intéressant et utile pendant cette longue période, les habitants de Constantine l'ont tous les jours sous les yeux; voilà pourquoi ils garderont l'homme éminent et précieux, le travailleur infatigable, le créateur de mieux-être, l'innovateur hardi à qui Constantine doit sa renaissance.

Et ils se souviendront surtout qu'aux heures sombres de la guerre la classe ouvrière ne connut pas le chômage et que Constantine fut l'une des rares villes où le coût de la vie se maintint, fortune inespérée, presque au taux d'avant-guerre alors que tant d'autres eurent à souffrir de l'infâme spéculation provocatrice de défaitisme.

#### Aux arrivées

Notre excellent ami M. C. Pellet, président honoraire de la Chambre de Commerce est venu passer quelques semaines parmi nous.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue

#### Dans nos Banques

La « Tunisie Française » s'est fait l'écho de la nomination de notre vieil ami, M. Bessis, co-directeur de la Banque de Tunisie, au poste d'inspecteur général de la dite banque

Ce serait-là un avancement " pour ordre " car notre ami assure en fait depuis quelques années la charge d'inspecteur sans en avoir le titre et il continuait en collaboration avec l'aimable M. Frassetto, à diriger les opérations de la Banque de Tunisie qui se développent de jour en jour sous leur habile direction, ce que désirent le regretté président du conseil M. Guénard.

— La nouvelle de la nomination de M. Charles Collomb, directeur de la succursale de la Société Générale de Constantine à celle de Tunis serait officielle.

M. Charles Collomb n'est pas un inconnu pour les tunisois car il occupait le poste de sous directeur à Tunis avant d'aller à Constantine. Il sera donc en pays de connaissance mais son arrivée à Tunis n'aurait pas lieu, avant quelques semaines.

Nous remercions à l'honorable M. Rigot nos félicitations et nos vœux et adressons à son successeur nos compliments et nos meilleurs souhaits de bienvenue.

#### A la résidence générale

Nous avons annoncé qu'à la suite d'une réunion tenue à Hammam-el-Lif pour réclamer la réouverture des portillons de la gare donnant accès à la ville nouvelle une délégation avait été nommée pour aller porter au résident général les doléances des habitants lésés par cette mesure.

En l'absence de M. Lucien Saint, c'est M. de Castillon qui la recevra mercredi matin.

